

LE 122^E CONGRES DE A À Z

VERSION DU 21 AVRIL 2026

A comme :

Accès à Lille Grand Palais

En train :

A 1h de Paris, 3h de Lyon.

Gare Lille Flandres : TER et TGV directs pour Paris.

Gare Lille Europe : TGV directs pour l'aéroport Paris Charles de Gaulle (CDG), Paris et toutes les grandes villes françaises.

En avion :

Aéroport de Lille-Lesquin : 12 destinations en France (à 1h15 de Paris) / situé à 15 min. en taxi du centre-ville / relié par navette et métro au centre-ville de Lille (20 min).

Code de réduction **GME60757AF** sur vols Air France et KLM sur globalmeetings.airfranceklm.com.



10% de réduction sur le billet d'avion Air France ou KLM pour les participants au/à

Congrès des Notaires de France

Your essential partner for events
Global Meetings & Events

Le code de réduction Internet unique n'est disponible que si le billet est réservé en euros (€) sur le site airfrance.com ou klm.com. Si vous résidez dans un pays dont la devise n'est pas l'Euro, veuillez sélectionner un pays ayant l'Euro comme devise sur le site internet.

3 étapes pour obtenir votre remise unique:

1. Suivez la procédure de réservation habituelle. Lorsque l'on vous demande si vous « voyagez pour motif professionnel », sélectionnez OUI et saisissez votre OIN Corporate. Si vous ne disposez pas d'une OIN Corporate, veuillez utiliser **MICE** comme « nom du contrat ». Cela garantira la reconnaissance corporate Air France-KLM liée au programme « Global Meetings and Events » lors de vos vols.
2. Après avoir complété vos informations personnelles, cliquez sur « Continuer » en bas de la page et saisissez **GME60757AF** dans le champ le code de réduction
3. Cliquez sur « Envoyer le code de réduction » et si les conditions sont remplies*, la réduction sera appliquée.

Bon à savoir:

- La réduction ne sera appliquée que si la valeur du tarif du billet hors taxes est supérieure à **€ 100**
- En saisissant l'OIN corporate ou MICE dans le « nom du contrat », vous bénéficierez de la sélection gratuite des sièges standards, de l'embarquement prioritaire et, selon la classe de réservation, d'un changement de nom du passager gratuitement.

Dates importantes:
Réservations du 28/01/26 au 02/10/26
Départs du 23/09/26 au 02/10/26
Vols retour du 30/09/26 au 09/10/26

* Veuillez scanner le code QR pour consulter l'intégralité des conditions générales applicables à l'utilisation de ce code de réduction Internet (IDC) pour l'événement.

En voiture :

- Via A1 / A27 / A23 : sortie 2a Lille Centre / Lille Grand Palais
- Via A 25 / A 22 : sortie 2a Lille Centre / Lille Grand Palais
- Via N356 : sortie 3b Lille Fives / Lille Grand Palais OU sortie 2 Lille Centre / Hellemmes-Lille / Lille-Moulins

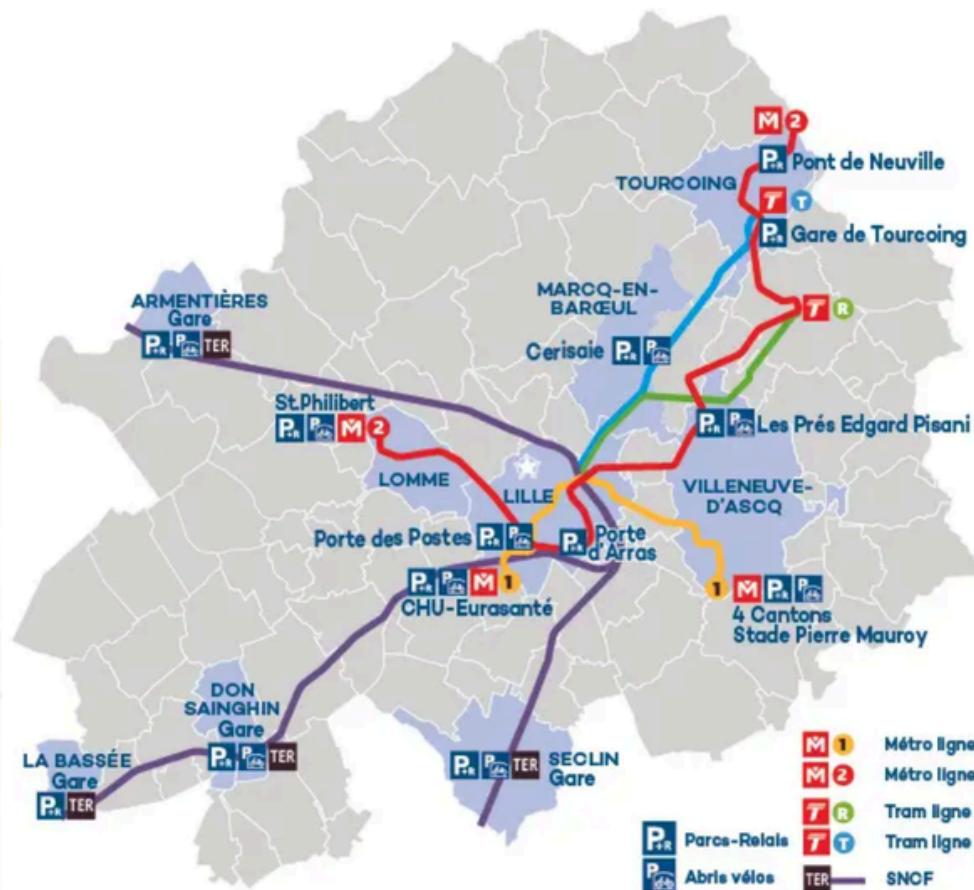
Pensez au covoiturage !

Parking : Euralille Grand Palais/Zénith (1 boulevard des Cités Unies, 59777 Lille) : 1186 places.

Et plus de 7000 places de parking sont situées à 10 minutes à pied de Lille Grand Palais.

- Pour un accès facile des centres-villes, le réseau ilévia a mis à disposition de ses voyageurs plusieurs Parkings-Relais sur l'ensemble de la métropole lilloise

P+R Les Parcs-Relais



En taxi :

Taxi Union : 03 20 06 06 06 / <https://taxi-union.fr/>

Aty Taxi Lille : 06 73 48 17 78 / <https://www.atytaxi.fr/>

Taxi Lille Agglo : 06 65 76 49 29 / www.taxi-lille-agglo.fr

Taxi Lille Réservation : 04 30 96 60 60 / www.taxi-lille-reservation.fr

En transport en commun - réseau ilévia :

Méto :

4 stations au choix

A 400 m : station Mairie de Lille (ligne 2) et station Lille Grand Palais (ligne 2)

A 650 m : station Gare Lille Flandres (lignes 1 et 2) et station Gare Lille Europe (ligne 2).

Bus :

2 lignes au choix

Ligne Citadine : arrêt Lille Grand Palais

Ligne 18 : arrêt Grand Palais

Tram :

2 stations à 650 m

« Gare Lille Flandres »

« Lille Europe »

LES PRINCIPALES STATIONS À RETENIR :



Lieu du 122^e Congrès
 1 boulevard des Cités Unies, 59777 Lille
 L'entrée piétonne se fait par le boulevard Emile Dubuisson



Office du tourisme de Lille
 Palais Rihour, place Rihour, 59000 Lille
 Départ de certaines excursions



Accueil sur le lieu du Congrès

Horaires d'ouverture de l'accueil général du Congrès

- Mardi 29 septembre : 17.00 - 19.00 : pré-accueil congressiste (inscription, impression des badges, retrait des dossiers).
- Mercredi 30 septembre : 08.00* - 20.00
- Jeudi 1^{er} octobre : 08.00* - 20.00
- Vendredi 2 octobre : 08.00* - 17.00

*congressiste exposant et exposant : accès 30 minutes avant.

Fonctions de l'accueil général

Dans le "Lobby" (hall d'entrée Lille Grand Palais, par l'entrée A) :

- Point rencontre excursions du Congrès.
- Vestiaire & bagagerie
- Presse (uniquement en fonction le jeudi matin)

A l'accueil général du Congrès :

- Impression de badges & retrait dossiers congressistes : uniquement pour les congressistes inscrits
- Service hébergement (Agence Bnetwork).
- Inscriptions France : congressistes français non inscrits ou dont l'inscription est incomplète.
- Inscriptions hors France : congressistes hors de France, non-inscrits ou dont l'inscription est incomplète.
- Accueil des intervenants au programme de formation du mercredi.

Association et fondations caritatives

TOMBOLA SOLIDAIRE

En visitant 10 stands d'associations ou fondations caritatives, chaque congressiste pourra récupérer 10 « visas » lui permettant de participer à un tirage au sort le vendredi 2 octobre, en fin de Congrès. Le lot est offert par l'Association Congrès des Notaires de France.

Le bulletin de participation se trouve dans le carnet d'invitations sur les stands, remis exclusivement aux notaires. Le bulletin de participation est à déposer dans l'urne, située à l'accueil général du Congrès. Le gagnant remportera le remboursement de ses droits d'inscription au 123^e Congrès des notaires de France (hors droits d'inscription au programme de formation du Congrès, des frais de participation et frais de dossier), soit un cadeau d'une valeur située entre 440€ TTC et 880€ TTC (selon le statut du congressiste).

DÉJEUNER PARTAGÉ AVEC LES ASSOCIATIONS ET FONDATIONS CARITATIVES

Vendredi 2 octobre de 12h00 /14h00

À l'occasion de ce déjeuner, chaque association ou fondation caritative exposante, bénéficie de 2 places offertes par l'Association Congrès des notaires de France 122^e Congrès.

CONCERT

Jeudi 1^{er} octobre à 20h45

Chaque association ou fondation caritative exposante dispose de 3 places offertes par l'Association Congrès des Notaires de France.

PRODUIT PARTAGE

L'Association Congrès des Notaires de France propose à chaque congressiste, lors de son inscription, d'effectuer un don libre. Pour cette 122^e édition, la somme collectée sera reversée à une ou plusieurs associations ou fondations caritatives, tirées au sort parmi les organisations exposantes. Ce tirage sera effectué par l'Association Congrès des Notaires de France, avant le Congrès. Le don (chèque) sera remis pendant le Congrès.

Annulation et assurance annulation

Toute demande d'annulation doit être adressée à : relations.congressistes@congresdesnotaires.fr

Conditions d'annulation :

Aucun remboursement des excursions, déjeuners, réception officielle à partir du 1^{er} septembre 2026.

Aucun remboursement des droits d'inscription au Congrès / formation du mercredi à partir du vendredi 31 juillet. Le remboursement est intégral (sauf frais de dossier).

Les remboursements sont effectués par virement bancaire sur présentation d'un RIB (pour les remboursements vers un compte hors de France, sera déduit un forfait de 50€ pour frais de virement international).

Assurance annulation : l'ACNF recommande de souscrire une assurance annulation auprès de LSN Assurances. Le formulaire de souscription est proposé lors de votre inscription en ligne ou accessible en téléchargement après votre inscription, sur la Plateforme Congrès des notaires de France, rubrique "Dossier congressiste".

Le montant de la prime est de 33€ TTC par assuré, pour le remboursement des frais* hors programme de formation. Une prime spécifique de 13€ TTC par assuré, est également proposée pour le remboursement des droits d'inscription au programme de formation (dans la limite de 1080€).

*Frais couvrant : droits d'inscription, hébergement, déjeuners congressistes commandés, soirées, dans la limite de 2200€.

B comme :

Badges

Le port du badge est obligatoire pendant toute la durée du Congrès. Il constitue le **pass unique**, pour l'accès aux manifestations réservées (déjeuners, soirées, programme de formation, excursions...).


Dois-je imprimer mon badge avant de venir au Congrès ?

Oui ! Afin d'éviter toute attente, il est fortement conseillé d'imprimer votre badge. Un support vous sera remis sur place. **Le badge de votre accompagnant doit également être imprimé avant votre venue au Congrès.**

Important : le fait de présenter votre badge, au point de contrôle Vigipirate, facilitera votre accès.

Comment puis-je imprimer mon badge ?

Quelques jours avant le Congrès :

- A partir du courriel « **imprimez votre badge** » qui vous sera adressé les **lundis 21 et 28 septembre 2026**.
- Où ? Dans votre espace personnel congressiste (accessible depuis la Plateforme ).

Impression sur place possible à l'accueil général.

Bagagerie

Un service gratuit de vestiaire et bagagerie* (*pour les bagages légers) sera disponible dans le hall d'entrée de Lille Grand Palais, aux mêmes horaires que l'accueil général du Congrès.

Important : Le dispositif **Vigipirate** étant toujours **en vigueur**, il est rappelé que chaque **sac** devra être **présenté ouvert**. De façon aléatoire, des contrôles de bagage seront, également, effectués.

C comme :

 **CONGRÈS+** pour retrouver

- Dossier congressiste (attestations, facture, confirmation d'inscription)
- Formations (pour les personnes inscrites)
- Informations pratiques
- Photos prises durant le Congrès
- Replays des précédents Congrès (+ 150 vidéos)

D comme :

Déjeuner

voir restauration

E comme :

Excursions

Sur inscription préalable uniquement. Les lieux et horaires de départ seront rappelés au dos de votre badge. Un "point rencontre" sera installé dans le Lobby de Lille Grand Palais (entrée A).

Le programme des excursions est accessible, une fois inscrit, sur votre espace personnel.

Exposition

Plus de **150 exposants** proposent les produits et services dédiés à la profession :

Mercredi 30 septembre : 08.00 - 20.00

Jeudi 1^{er} septembre : 08.00 - 20.45

Vendredi 2 septembre : 08.00 - 17.00

Liste et plan de l'exposition remis à chaque congressiste avec son dossier et accessible sur la plateforme Congrès + rubrique « exposition ».

Le programme du LAB¹ est accessible, une fois inscrit, sur votre espace personnel.

H comme :

Hébergement

Une fois inscrit, consultez et réservez directement votre hébergement, en vous rendant sur votre espace personnel ou contactez l'agence Bnetwork, agence officielle d'hébergement du 122^e Congrès :

Tatiana Cuffel, notaires@bnetwork.com ou +33 4 97 06 03 24.

Astuce : veiller à **anticiper** la réservation de votre hébergement en le prévoyant, **dès la nuit du mardi 29 septembre**, en cas de participation au programme de formation du Congrès dont le 1^{er} cours commence le mercredi 30 septembre à 09.00.

Permanence de l'agence Bnetwork à l'accueil du Congrès (Comptoir n°5) sur les horaires d'ouverture de l'accueil.

I comme :

Inscription (formules, modalités, moyens de paiement, attestations et certificats...)

Il est possible de s'inscrire au Congrès à tout moment, y compris pendant sa tenue.

Quelles sont les différentes formules d'inscription ?

L'inscription se fait en ligne, en amont, ou sur place pendant le Congrès.

3 formules d'inscription sont proposées :

- Formule 1 : mercredi, jeudi, vendredi - 100% en présentiel ou 100% en ligne
- Formule 2 : mercredi (exposition uniquement), jeudi, vendredi - 100 % en présentiel ou 100% en ligne
- Formule 3 : mercredi uniquement - 100 % en présentiel ou 100 % en ligne (valable uniquement pour la journée du 30 septembre / ne donne pas accès au Congrès les 1^{er} et 2 octobre)

Pour toute information concernant la facturation et les modalités de prise en charge contacter :

ADNOV | AV Formation

Contact : 0 800 710 620

Courriel : organismeformation@adnov.fr

N°SIRET : 381 000 611 000 73

Comment m'inscrire comme congressiste, en fonction de mon profil ?

Je suis notaire en activité, retraité ou collaborateur (non-notaire) d'étude notariale en France.

Je me connecte avec :

- Mon **identifiant unique et personnel communiqué lors de mon inscription** à un précédent Congrès (à partir de l'édition de 2020 / 116^e Congrès) ;
- Mon **identifiant ID.NOT** (à créer ou à activer [ici](#)) ;
- Le **code CRCPEN de mon étude**.

Vos contacts utiles :

Problème de connexion IDNOT - information et assistance : ADSN au 0 800 306 212 du lundi au samedi matin

Problème de connexion avec le code CRCPEN de l'étude ou l'identifiant **CONGRÈS+** (plateforme du Congrès des notaires de France) - information et assistance : ACNF

Service des relations congressistes au +33 (0)1 44 69 25 43 / relations.congressistes@congresdesnotaires.fr

Je suis exposant au 122^e Congrès et je souhaite m'inscrire comme congressiste exposant :

Mon inscription en tant que congressiste exposant, est soumise à l'accord préalable de l'ACNF.

- Je dépose « une demande de participation » en ligne sur www.congresdesnotaires.fr/fr/, rubrique « s'inscrire » puis « congressiste exposant ». Une réponse me parvient par courriel. Si ma demande est acceptée, je reçois par courriel les informations nécessaires à mon inscription.

Nota : inscription groupée toutes les inscriptions passées en inscription groupée figureront sur une même facture libellée au nom de la société exposante.

Je travaille dans un autre domaine professionnel que le notariat :

Mon inscription en tant que congressiste exposant, est soumise à l'accord préalable de l'ACNF.

- Je dépose « une demande de participation » en ligne sur www.congresdesnotaires.fr/fr/, rubrique « s'inscrire » puis « autre professionnel ». Une réponse me parvient par courriel. Si ma demande est acceptée, je reçois par courriel les informations nécessaires à mon inscription.

Je suis notaire ou collaborateur hors de France :

Je dépose une « demande d'inscription » sur www.congresdesnotaires.fr/fr/, rubrique « s'inscrire » puis

« notaire et collaborateur hors de France ». Une réponse me parvient par courriel. Si ma demande est acceptée, je reçois par courriel les informations nécessaires à mon inscription.

Quand puis-je m'inscrire et par quels moyens de paiement ?

En amont :

Uniquement en ligne : sur www.congresdesnotaires.fr/fr/, rubrique « s'inscrire ».

Inscription possible jusqu'au vendredi 2 octobre inclus, dans la limite des places disponibles et dans les conditions suivantes :

- Jusqu'au 7 septembre inclus* : règlement par CB**, chèque ou virement ;
- A partir du 8 septembre* : règlement par CB** ou virement ;
- A partir du 21 septembre* : règlement uniquement par CB**.

*Congressistes hors de France : jusqu'au lundi 14 septembre inclus : règlement par CB, chèque ou virement.

A partir du mardi 15 septembre : règlement par CB uniquement.

**Carte Bleue, Visa, Mastercard (American express non acceptée).

J'ai reçu un « code de parrainage notaire », comment m'en servir ?

Le code reçu est à saisir au moment de votre inscription en ligne.

Puis-je compléter mon inscription ?

Avant le Congrès :

Oui : je suis inscrit au Congrès ; j'ai réglé mon inscription et je souhaite ajouter un produit à mon inscription (programme de formation, déjeuner, soirée, excursions...) :

Je suis le chemin suivant : www.congresdesnotaires.fr/fr/, rubrique « S'inscrire » ou sur  (plateforme du Congrès des notaires de France) » / puis « déjà inscrit » / puis dans la rubrique « dossier congressiste » : « commande complémentaire ».

Attention : règlement par CB uniquement (Carte Bleue, Visa, Mastercard).

Sur place (sous réserve de places disponibles) :

A l'accueil général du Congrès.

- Mardi 29 septembre 2026 : 17.00 – 19.00
- Mercredi 30 septembre, jeudi 1^{er} octobre et vendredi 2 octobre 2026 : aux horaires d'ouvertures de l'accueil du Congrès.

Règlement par chèque ou CB* : aucun règlement en espèce ne sera accepté.

! Important : les inscriptions sur place au programme de formation se feront en fonction des places disponibles et au plus tard le mercredi 30 septembre : 8.45.


Attestation et certificats : quels sont les différents documents ?

Attestation de participation au 122^e Congrès délivrée par l'ACNF :

- Permet de justifier jusqu'à 12h00 au titre de vos obligations de formation (hors parcours de formation).
- Calculée sur la base du nombre d'heures de présence aux séances (séance solennelle + 3 commissions + synthèse scientifique)

· Contrôlée :

En présentiel : par scan du badge en entrées de salles.

En ligne : nombre d'heures de connexion en direct, sur votre espace personnel 

Attestation et certificat pour le programme de formation :

1. « Certificat de réalisation de formation » délivré par l'ADNOV* :

- Justifiant jusqu'à 6h00* de formation au titre de la formation professionnelle et ouvrant droit à une prise en charge partielle éventuelle par le FIF-PL ou l'OPCO.
- Pour toute inscription réalisée jusqu'au vendredi 25 septembre 2026 inclus**.
- Réservé aux notaires et collaborateurs exerçant sur le sol français.

*calculées sur la base du nombre d'heures de présence en salle par scan du badge ou de connexion effective aux 4 cours choisis.

**sous réserve des places disponibles.

*Pour toute Information concernant la facturation et les modalités de prise en charge de ma formation : contacter ADNOV au 0 800 710 620 ou organismeformation@adnov.fr

2. « Attestation de suivi de formation » délivrée par l'ACNF :

- Justifiant jusqu'à 6h00* de formation au titre de la formation professionnelle sans droit à une prise en charge partielle éventuelle par le FIF-PL ou l'OPCO.
- Pour toute Inscription à partir du samedi 26 septembre 2026.**

*calculées sur la base du nombre d'heures de présence en salle par scan du badge ou de connexion effective aux 4 modules choisis.

**sous réserve des places disponibles.

Quand pourrais-je télécharger mon attestation ?

Environ 1 mois après le Congrès.

Internet

Lille Grand Palais est couvert par le réseau 5G.

N comme :

Navettes

Service pour la réception officielle - Mercredi 30 septembre / horaires à préciser

A l'aller : départs à heures fixes (lieux à préciser)

Au retour : système de navettes (lieux de dépose multiple en centre ville / à préciser)

Service pour la soirée de clôture - Vendredi 2 octobre / horaires à préciser

Service gratuit de navettes (lieux à préciser)

O comme :

Objets perdus/trouvés

Les objets perdus/trouvés sont déposés à l'accueil général du Congrès / au comptoir des inscriptions France.

P comme :

Parking

Parking souterrain payant : Euralille Grand Palais/Zénith (1 Bd des Cités Unies, 59777 Lille) : 1186 places.

Un accès piéton vous permet de rejoindre le Congrès directement par l'intérieur du parking / suivre signalétique Grand Palais.

+ de 7 000 places de parking sont situées à 10 minutes à pied de Lille Grand Palais.

Personnes à Mobilité Réduite ou en situation de handicap

Lille Grand Palais, le Louvre-Lens et Hall U Need sont accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite. Afin nous permettre de vous accueillir dans de bonnes conditions, merci de nous informer de votre venue à l'adresse suivante : relations.congressistes@congresdesnotaires.fr

Pharmacie

Proche de Lille Grand Palais :

Omédit : 556 avenue Willy Brandt, 59777 Lille. Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30, puis de 13h30 à 16h00.

En centre ville :

Pharmacie de la Déesse : 24 ter rue Esquermoise, 59800 Lille

Grande Pharmacie de France - Boticinal : 12 rue Faidherbe, 59800 Lille


Pharmacie de la Liberté : 141 boulevard de la Liberté, 59000 Lille

Pharmacie de garde : <https://www.servigardes.fr/pharmacies/24744/59000>

Photos

Le reportage photos du 122^e Congrès est accessible sur votre espace congressiste / rubrique MEDIATHEQUE. Ces photos sont libres de droit. 

Plateforme

En vous inscrivant au 122^e Congrès des notaires de France, vous pourrez vous connecter à , au moyen d'un identifiant, transmis sur votre confirmation d'inscription et rappelée sur le dos de chaque badge, sur laquelle retrouver :

- Votre badge ;
- Votre dossier congressiste (attestations, facture, confirmation d'inscription) ;
- La formation (pour les personnes inscrites) ;
- Les informations pratiques ;
- L'accès en direct et en replay aux plénières ;
- L'exposition ;
- Les photos prises durant le Congrès ;
- Les replays des précédents Congrès (+ de 200 vidéos) ;
- La plateforme pour réserver votre hébergement.

Propositions du 122^e Congrès

Les propositions du 122^e Congrès seront prochainement accessibles. Elles seront également visibles par le QR code présent sur le plan de visite remis à chaque congressiste, avec son dossier. En attendant, retrouvez les propositions de la dernière édition en cliquant [ici](#)

Programme général, programme de formation

Programme général :

- Mercredi 30 septembre : programme de formation* / accès libre à l'exposition / Réception officielle* ;

*sur inscription / en fonction des places disponibles

- Jeudi 1^{er} octobre : accès libre à l'exposition / séance solennelle / commission 1 / concert*

*sur inscription / en fonction des places disponibles

- Vendredi 2 octobre : accès libre à l'exposition / commissions 2 et 3 / synthèse scientifique, clôture et présentation du 123^e Congrès, allocution ministérielle / soirée de clôture (sur invitation).

Programme de formation* :

Le mercredi 30 septembre 2026.

- Durée totale par participant : 6h00 (9.15 à 10.45 ; 11.15 à 12.45 ; 14.15 à 15.45 et 16.15 à 17.45) ;
- Sur inscription préalable uniquement ;
- 3 thèmes (voir plus bas) / 12 cours ;
- Choix impératif de 4 cours (attribution des cours sur le principe du 1^{er} arrivé, 1^{er} servi et dans la limite des stocks disponibles) ;
- Accès sur place (3 salles situées aux 1^{er} et deuxième étages de Lille Grand Palais / accès en traversant l'exposition / suivre signalétique) ;
- Accès en ligne : en direct par connexion individuelle sur .

Le catalogue de formation est accessible via [ce lien](#).

*Pour toute information concernant la facturation et les modalités de prise en charge de ma formation : contacter ADNOV au 0 800 710 620 ou organismeformation@adnov.fr

R comme :

Rapport du 122^e Congrès

Le rapport du 122^e congrès des notaires de France, un manuel pratique qui répond aux questions les plus fréquemment rencontrées en droit fiscal.

Cet ouvrage a été pensé comme un outil opérationnel, fondé sur les apports les plus récents de la doctrine et de la jurisprudence, structuré autour de questions concrètes et de réponses directement mobilisables en étude.

Disponible en juin 2026, il sera envoyé à tous les notaires associés et titulaires. Il sera remis sur site à tous les inscrits au Congrès et/ou à la formation ne l'ayant pas déjà reçu (sauf accompagnant) et sera consultable en libre accès sur le site des rapports.

Site des rapports : le numérique pour faciliter vos recherches dans la bibliothèque des Congrès www.rapport-congresdesnotaires.fr met à disposition les huit derniers rapports de Congrès en version digitale. Accédez aux informations grâce à l'assistance optimisée par l'intelligence artificielle.

Réseaux sociaux



Replays du 122^e Congrès

Les replays seront disponibles à partir du samedi 3 octobre 2026.

Les replays du 122^e Congrès sont disponibles sans limite de temps, sur **CONGRÈS+**, le nouvel espace des replays du Congrès (accès : sur www.congresdesnotaires.fr/fr/, rubrique « Replays »).

Le visionnage des vidéos en replay n'ouvre pas de droit à attestation / certification.

Restauration

Le programme de cette édition étant particulièrement dense, nous avons prévu de multiples solutions de restaurations, dont certaines que nous vous conseillons vivement de réserver.

Sur inscription préalable :

Formule « déjeuner assis » : servi au restaurant des congressistes

Nota : ce restaurant est uniquement accessible sur réservation, aux congressistes et congressistes exposants.

Lille Grand Palais étant assez éloignée des restaurants du centre-ville de Lille, nous vous recommandons vivement de réserver cette formule, qui vous permettra de vous restaurer (entrée/plat/dessert/boisson) assis en 30 minutes avec un minimum d'attente !

En accès libre :

- 2 bars : vente de boissons chaudes et froides, à emporter ou à consommer sur place ;

- 1 comptoir Meert : célèbre pour ces gaufres briochées et garnies ;

- 1 brasserie : restauration assise avec plat du jour, menus et carte ;

- 1 village de la restauration : 4 stands de restauration rapide chaude ou froide, 1 espace de vente de snacking en libre-service (salades, sandwiches, sushis), un bar, un stand de gaufre liégeoises et crêpe ;

Nota : Le restaurant des congressistes est réservé aux congressistes et « congressistes exposants » ayant réservé leur déjeuner.



UNE DÉMARCHE SYSTÉMATIQUE • DES RÉSULTATS QUI NE CESSENT DE PROGRESSER

L'Association Congrès des Notaires de France (ACNF) mène l'intégralité de son activité dans ce qu'il est convenu d'appeler les principes de responsabilité sociale, sociétale et environnementale. Elle anime l'ensemble des parties prenantes avec lesquelles elle interagit : les 4 000 participants, les équipes bénévoles, salariées et la soixantaine d'entreprises prestataires.

L'ACNF prend à sa charge les surcoûts liés, calcule ses émissions de CO2 sur le calculateur Good Planet et investit dans un mode de compensation auprès de la société Stock CO2.

Cette démarche s'appuie sur 4 leviers d'action :

VOLONTARIAT

Le Congrès n'est pas soumis au respect des normes du développement durable qu'il s'efforce cependant de suivre méthodiquement.

INTÉGRITÉ

Rechercher avec sincérité à conduire l'activité sous les principes de la RSE.

TRANSPARENCE

Rendre compte dans un rapport d'activité extra-financier des réalisations.

HOLISTIQUE

L'ensemble de la chaîne de production est challengé en continu sur les engagements RSE : impact écologique, éthique des affaires, attachement à collaborer avec une diversité d'acteurs économiques et sociaux locaux menant leur activité de manière responsable.

- 68% des déchets recyclés lors du 118^e Congrès
- 73,37% lors du 119^e Congrès
- 100% lors du 120^e Congrès
- 85,4% lors du 121^e Congrès



depuis
2022

En 4 éditions, le Congrès des notaires de France a mis en place et renforcé une démarche RSE, impliquant l'ensemble des entreprises avec lesquelles il collabore régulièrement ou ponctuellement, ainsi que ses publics.

Depuis 2022, chaque exposant participe activement à la démarche de tri et de valorisation des déchets en s'acquittant d'une éco participation.

en
2025

En 2025, ces actions ont impliqué les 150 organisations exposantes avec la mise en place des recommandations sous formes de «bonnes pratiques RSE».

RÉSULTATS

L'ACNF prend à sa charge l'ensemble des coûts liés à la collecte et au traitement des déchets, et depuis 2022, calcul de compensation auprès de la société Stock CO2.

A titre d'exemple : le taux de valorisation des déchets générés était de 85,4% lors du 121^e Congrès.

720 Kg de moquette ont été récupérés par des associations pour une valorisation en matière.

Le Congrès continue et amplifie cette démarche, par la mise en place d'une collaboration étroite avec Lille Grand Palais et compte sur l'engagement de l'ensemble des participants.

Nous vous invitons à être particulièrement vigilant sur :

- Les moyens de transport utilisés avant et pendant le Congrès (co-voiturage via [TOGETZER](#) ou [KLAXIT](#), transports en commun) ;
- Tri des déchets.

L'ACNF porte une attention particulière à la réduction de l'empreinte environnementale.

A ce titre, elle met en place une série d'actions et de services à destination des participants, pendant toute la durée du Congrès (dont : bornes de tri, utilisation de matériaux le plus souvent recyclables ou réutilisables pour les aménagements et la restauration, produits locaux et circuits courts...).

L'ensemble des aménagements (accueil général, restaurant des congressistes, signalétique...) a été étudié afin de générer le moins de déchets possible et utiliser des matériaux recyclables.

Le détail de ces actions sera affiché à l'accueil général du Congrès.

T comme :

Taxi Union : [03 20 06 06 06](tel:0320060606) / <https://taxi-union.fr/>

Aty Taxi Lille : [06 73 48 17 78](tel:0673481778) / <https://www.atytaxi.fr/>

Taxi Lille Agglo : [06 65 76 49 29](tel:0665764929) / www.taxi-lille-agglo.fr

Taxi Lille Réservation : [04 30 96 60 60](tel:0430966060) / www.taxi-lille-reservation.fr

Taxis réservés et VTC : un emplacement ainsi qu'une signalétique spécifique, seront en place à Lille Grand Palais.

Transport en commun / Tram

Cf. rubrique « Accès et Pass transport »

U comme :

Urgence

Pharmacie de garde : 32 37 accessible 24 h/24

V comme :

Vestiaire

Un service gratuit de vestiaire et bagagerie* (*pour les bagages légers) sera disponible dans le hall d'entrée de Lille Grand Palais, aux mêmes horaires que l'accueil général du Congrès* (*fermé le mardi).

Important : Le dispositif Vigipirate étant toujours en vigueur, il est rappelé que chaque sac devra être présenté ouvert. De façon aléatoire, des contrôles de bagage seront également effectués.

W comme :

Wifi

Plus d'information à venir